

R 490 Grues de chargement

CACES® R490 Initiale – GACV

Grues auxiliaires de chargement de véhicules

Objectifs

- Conduire en sécurité les grues auxiliaires de chargement après réussite aux tests (commande manuelle ou/et télécommande).
- Maîtriser la conduite des grues de chargement conformément à la recommandation R490 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS)

Public Visé

Toute personne appelée à manipuler une grue de chargement.

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

- Avoir 18 ans minimum (âge requis pour la conduite d'engins de levage).
- Être apte médicalement à la conduite d'engins (visite et avis favorable de la Médecine du Travail).
- Maîtriser le français (lecture, écriture, compréhension) pour suivre les enseignements et réussir les évaluations.
- Équipements de Protection Individuelle (EPI) requis pour la partie pratique (chaussures de sécurité, gants, casque...).
- Être déjà titulaire du CACES® R490
- Maîtriser l'usage de la grue concernée
- CACES® concernés par l'obligation AIPR si utilisation sur chantier ou zone avec réseaux.**

Parcours pédagogique

FORMATION THEORIQUE

A. Connaissances générales

- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel...),
- Dispositif CACESR (rôle de l'Assurance Maladie, recommandation...),
- Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...),
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,
- Rôle et responsabilités du chef de manœuvre, du signaleur et de l'élingueur.

B. Technologie des grues de chargement

- Terminologie et caractéristiques générales (hauteurs, flèche, portée, capacité),
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes,
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité (limiteur de moment et son asservissement à la configuration de la grue, limiteur de pression, dispositif de contrôle de la position de transport de la grue...) - Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs.

C. Notions élémentaires de physique

- Évaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées sur les chantiers,
- Conditions d'équilibre (moments, renversement, basculement...).

D. Stabilité des chariots de manutention

- Identification des conditions d'équilibre de la grue et des facteurs qui influent sur la stabilité,
- Règles de stabilisation des grues de chargement,
- Utilisation des courbes de charges fournies par le constructeur en fonction des masses à lever.

E. Déplacement des grues de chargement sur site

- Règles relatives à la position de la flèche et des stabilisateurs lors des déplacements (position de transport),
- Règles de signalisation sur site (plan de circulation et consignes propres au chantier,...),
- Règles de bonne pratique en matière d'arrimage des charges (plan d'arrimage, différents types d'arrimage, utilisation de tapis antiglisse, norme européenne NF EN 12195-1, vérification régulière de la tension des dispositifs d'arrimage...).

F. Risques liés à l'utilisation des grues de chargement

- Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés :

- o renversement de la grue de chargement,
- o heurts de personnes avec la charge,
- o heurts de personnes avec la grue (en cours de déploiement des stabilisateurs...),
- o retombée ou renversement de la charge,
- o risques liés à l'environnement (présence d'autres machines, obstacles divers, déclivité et nature du terrain, lignes électriques, voie de circulation,...),
- o risques liés aux conditions climatiques (vent, orage, neige, gel...),
- o risques liés au manque de visibilité (défaut d'éclairage, absence de visibilité sur les zones de chargement ou de déchargement...),
- o risques liés à l'utilisation de l'énergie mise en œuvre (mécanique, hydraulique...),
- o risque de chute de hauteur depuis le plateau du porteur,

CONSUL TEAM - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93830410283

CONSUL TEAM

2 Rue de la Seyne - Centre d'Affaires OPTIMUM - 83140 SIX FOURS LES PLAGES
Tél. : 0494622484 - Site internet : www.consul-team.fr - e-mail : contact@consul-team.fr
SAS au capital de 2250 - N° TVA Intra. : FR11519631360 - Code NAF : 8559A

o le cas échéant, risque de chute de plain-pied du grutier lors de l'utilisation d'une télécommande.

G. Exploitation des grues de chargement

- Opérations interdites (survol de personnes avec une charge, levage de personnel sans équipement spécifique, remplissage d'une benne lorsque celle-ci est suspendue, ...),
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives (drogues, alcool et médicaments),
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique...),
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de la grue,
- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser.

H. Accessoires de levage et règles d'élingage

- Choix et utilisation des accessoires de levage (élingues, palonniers, pinces, fourche à palettes...),
- Respect des règles d'élingage pour les opérations usuelles,
- Principales détériorations des accessoires de levage (élingues de tous types, fourche à palettes, manilles...).

I. Vérifications d'usage des grues de chargement

- Principales anomalies concernant :

o les flexibles hydrauliques,
o le crochet de levage,
o le châssis du porteur et la liaison de la grue au châssis,
o la structure de la grue...

FORMATION PRATIQUE

A. Prise de poste et vérification

- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...),
- Mise en configuration d'exploitation (positionnement du porteur, déploiement et mise en appui des stabilisateurs, réglage de l'horizontalité, déploiement de la grue de chargement...),
- Vérification visuelle de l'état de la grue de chargement et de ses contacts avec le sol (stabilisateurs...) afin de détecter les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (linguet de sécurité, limiteur de pression...),
- Vérification de la mise en place du balisage de la zone de déchargement,
- Impact des conditions météorologiques sur les manutentions prévues (coup de vent, orage...),
- Vérification de l'adéquation de la grue aux opérations de levage à réaliser (charge, portée,...).

B. Conduite et manœuvres

- Vérifier le bon élingage d'une charge simple,
- Utiliser différents accessoires de levage : élingues, pinces, fourche à palettes...,
- Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés,
- Prendre et déposer une charge en un endroit précis et visible,
- Communiquer avec le chef de manœuvre, l'élingueur et le cas échéant le signaleur au moyen des gestes et signaux conventionnels (Norme FDE 52-401),
- Communiquer par radio,
- Maîtriser et rattraper le ballant d'une charge.

C. Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

- Replier la grue de chargement en position de transport,
- Effectuer les opérations d'entretien journalier (niveau hydraulique, graissage...),
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements..

D. Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

- Énumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande (déplacement, manipulation...),
- Vérifier les équipements de transmission :
 - o Impossibilité de fonctionnement simultané de la télécommande et du poste de conduite principal,
 - o Fonctionnement de la télécommande,
 - o Signification des différents voyants lumineux.
- Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en étant hors de la zone de risque,
- Exécuter tous les mouvements que peut effectuer la grue de chargement

TESTS CACES®

Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention :

- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention :

- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
- d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème

Objectifs pédagogiques

- Conduire en sécurité les grues auxiliaires de chargement après réussite aux tests (commande manuelle ou/et télécommande).
- Maîtriser la conduite des grues de chargement conformément à la recommandation R490 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R490

Méthodes mobilisées

- Apports théoriques avec un support papier
- Exercices pratiques & mises en situations
- Présentation de la formation avec la mise en œuvre des moyens audiovisuels appropriés

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur habilité CARSAT

Méthodes d'évaluation

Attestation de formation, délivrance de la carte CACES en cas de réussite aux tests théoriques et pratiques

Modalités d'accessibilité handicap

Oui

Tarifs

- Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

Frédéric ARNIAUD
Directeur

Tél. : 0662080982
Mail : f.arniaud@consul-team.fr

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 02/03/2020 | fin validité : 02/03/2025
1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 490 : Grues de chargement - RS 6997

